

Je suis travailleur handicapé, comment me faire accompagner après ma reconnaissance ?

CAP EMPLOI 75

Handicap, recrutement & maintien

Cap Emploi / Axe maintien dans l'emploi

Les conseillers Cap emploi effectuent des permanences dans les agences France Travail de Paris pour vous accompagner dans votre recherche d'emploi.

Cap emploi Axe Maintien vous accompagne dans votre maintien en emploi.

Cap Emploi informe, conseille et aide également les employeurs privés ou publics à recruter et/ou à maintenir en emploi un collaborateur en situation de handicap.

Immeuble Le Chaumont
43 bis rue d'Hautpoul 75019 PARIS
Tel : 01 44 52 40 60
contact@capemploi75.org
<https://www.capemploi-75.com>

France Travail vous accompagne dans votre recherche d'emploi jusqu'au placement. Il assure le suivi de votre orientation professionnelle et vous aide dans la mise en place de votre projet de formation, si nécessaire.

France Travail informe, conseille et aide également les employeurs privés ou publics à recruter un collaborateur en situation de handicap.

www.francetravail.fr

Mission Locale de Paris

La Mission Locale de Paris reçoit, oriente et accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, à la formation ou à l'autonomie. Elle accueille les jeunes qui sortent du système scolaire et qui ont besoin d'un accompagnement actif dans leur parcours d'insertion professionnelle.

<https://www.missionlocale.paris/>



Association nationale pour la Gestion du Fonds d'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (secteur privé)

Sa mission est de vous conseiller, de contribuer au financement de vos projets et de vous orienter vers ses partenaires spécialistes de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi.

Tel : 0 800 11 10 09 - www.agefiph.fr

Pour les personnes sourdes ou malentendantes : accès à la page d'accueil du site AEGFIPH ou bien via le lien du site : <https://agefiph.elioz.fr/>



Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

Sa mission est de vous conseiller, de contribuer au financement de vos projets et de vous orienter vers ses partenaires spécialistes de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi.

FIPHIP - 12 avenue Pierre Mendès France

75914 PARIS Cedex 13

www.fiphfp.fr



Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT)

L'ESAT est une structure de travail dans laquelle des personnes en situation de handicap exercent une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées, et bénéficient d'un soutien médico-social et psycho-éducatif.

Liste des établissements sur <https://handicap.paris.fr> ou à l'accueil de la MDPH



Fondation reconnue d'utilité publique

SAIPPH - Service d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

Le SAIPPH a pour mission d'accompagner la personne dans son projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire ou en milieu protégé. Ce service

s'adresse à :

- des travailleurs en situation de handicap, ayant intégré le milieu protégé (ESAT) et souhaitant s'orienter vers le milieu ordinaire ;
- des personnes ayant une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) en lien avec un handicap psychique, afin qu'elles soient accompagnées dans la mise en œuvre de leur projet professionnel ;
- toute personne suivie par un psychiatre et inscrite dans une démarche de réinsertion psycho-sociale.

SAIPPH - 42/52 rue de l'Aqueduc - 75010 Paris - Tel : 01 40 05 07 00

e-mail : saipph.aqueduc@elan-retrouve.org - www.elan-retrouve.org